

Longueuil, le 11 août 2003

PERMIS D'EXPLOITATION

Expro Technologies inc.
55, rue Masson
Saint-Timothée (Québec) J6S 4V9

N/Réf.: 7610-16-01-0041057
400100269

Objet : Exploitation d'un lieu d'élimination de matières dangereuses
résiduelles

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de votre demande de permis d'exploitation datée du 10 février 2003, reçue le 13 février 2003 et complétée le 18 juillet 2003, je délivre au titulaire ci-dessus mentionné, conformément à l'article 70.11 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LRQ, chapitre Q-2), le présent permis d'exploitation à l'égard de l'activité ci-dessous :

Exploitation d'un site d'élimination de déchets d'explosifs, au site de brûlage Nord, sur le lot 602 du cadastre de la paroisse de Saint-Timothée, situé au 55, rue Masson de l'arrondissement Saint-Timothée de la municipalité de Salaberry-de-Valleyfield, sur le territoire de la municipalité régionale de comté de Beauharnois-Salaberry.

Les documents suivants font partie intégrante du présent permis d'exploitation:

- Lettre au ministère de l'Environnement datée du 10 février 2003, signée par André Breton, concernant la demande de permis d'exploitation d'un lieu d'élimination et d'entreposage des matières dangereuses résiduelles;
- Lettre au ministère de l'Environnement datée du 5 mai 2003, signée par Ian Thibault, concernant des informations sur les émissions atmosphériques;
- Lettre au ministère de l'Environnement datée du 11 juillet 2003, signée par Ian Thibault, concernant des informations sur les sites de brûlage.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être exploité conformément à cette demande de permis d'exploitation et à ces documents.

Ce permis d'exploitation est valide pour une durée de cinq (5) ans à compter de la date des présentes.

En outre, ce permis d'exploitation ne vous dispense pas d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement, le cas échéant.

Pour le ministre,



GC/DL/dl



Gérard Cusson
Directeur régional de la Montérégie
par intérim